



Information pour rentrer dans la gendarmerie

Par Visiteur

Bonjour

Voilà je me suis fais réformé P4 (difficulté à s'intégrer à la vie militaire)

c'étais plus un arrangement entre le corps médical et moi car ma demande de résiliation étais a chaque fois refusé

je voulais donc savoir si j'avais les moyens de pouvoir quand même entrer dans la gendarmerie
et si je pouvais demander une contre expertise pour enlever le P4

Merci

Cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

c'étais plus un arrangement entre le corps médical et moi car ma demande de résiliation étais a chaque fois refusé

je voulais donc savoir si j'avais les moyens de pouvoir quand même entrer dans la gendarmerie
et si je pouvais demander une contre expertise pour enlever le P4

En principe, aucun soucis.

D'une part, il faut savoir qu'une réforme P4 est un constat médical à un instant "T". Le fait que votre état soit incompatible avec la vie militaire à cet instant "T" ne veut pas dire pour autant que votre mental ne sera pas apte à la vie militaire quelques temps plus tard.

Par voie de conséquence, lors de votre entrée éventuelle dans la gendarmerie, vous allez faire l'objet d'une nouvelle visite médicale, totalement indépendante de votre dernière visite ayant conduit à la réformation.

En outre, depuis que la gendarmerie ne dépend plus du ministère de la défense mais du ministère de l'intérieur, la gestion des fichiers est tout de même moins rigoureuse.

Il se peut donc que personne ne se rende compte de votre précédente réforme.

Très cordialement.